

Le 7 juillet 2023

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2023-237

Centre Technique d'Exploitation

Accord d'incitation financière avant travaux,
portant sur la valorisation des certificats
d'économies d'énergie (CEE)

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	12 JUL. 2023
Publié	

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour solliciter toute subvention avec le plan de financement du projet et passer les conventions afférentes ainsi que leurs avenants ;

Considérant que Roannais Agglomération s'engage à mettre en œuvre des opérations d'économies d'énergie par la mise en œuvre de travaux sur le site du Centre Technique d'Exploitation (CTE) ;

Considérant que les travaux sur le système de gestion technique du bâtiment pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, le refroidissement, la climatisation et l'éclairage s'effectueront sur le site du CTE ;

Considérant la société Helligo Solutions, située au 50 rue Madame de Sanzillon, 92110 CLICHY ;

Considérant que cette société s'engage à informer et conseiller le bénéficiaire sur les dispositifs des CEE ;

Considérant l'accord d'incitation financière avant travaux, portant sur la valorisation des CEE ;

Considérant que le demandeur versera à Roannais Agglomération une somme estimée à 20 009.82 € ;

DECIDE

- D'approuver l'accord d'incitation financière avant travaux portant sur la valorisation des certificats d'économie d'énergie ;
- De préciser que le montant définitif de l'incitation financière ne sera connu qu'à la notification de la délivrance des CEE par l'autorité administrative et sera proportionnelle au volume des CEE générés par l'opération ;
- De préciser que le montant estimatif de la valorisation d'économies d'énergie s'élève à 20 009.82 €.

Par Délégation du Conseil communautaire,



Le Président,
Yves NICOLIN
Maire de Roanne